

Mercredi 14 avril 2021

DOSSIER DE PRESSE

ECLUSE DE SAINT-VITE

Le franchissement d'une étape déterminante pour la navigation

La navigation de plaisance s'affirme comme un élément important du développement territorial en Lot-et-Garonne, département qui a fait du *slow-tourisme* un de ses marqueurs.

Avec la réhabilitation de l'écluse St Vite et bientôt le passage du barrage de Fumel (projet de « transbordeur » inscrit dans le plan de relance départemental 2021-2022), c'est plus de 120 km de navigation qui s'offriront aux loueurs de bateaux pour rallier Albas, dans le Lot. L'accès historique au vignoble de Cahors sera ainsi rétabli.

Après avoir trouvé en 2018 un accord avec les usiniers qui occupaient l'écluse, la turbine existante a été démontée pour recréer les conditions de navigabilité normales et d'accostage à son niveau. Afin de maintenir son activité, l'exploitant du moulin de St Vite a décidé la démolition de l'ancien moulin, pour installer 2 turbines verticales Kaplan dans un bâtiment plus fonctionnel. Le Département a pris en compte dans le cadre d'un protocole transactionnel, la perte d'exploitation générée par la libération de l'écluse. Ce partenariat gagnant-gagnant a permis de réduire significativement les coûts prévisionnels.

Le projet représente un investissement de 3,4 millions d'euros HT financé :

- à 50 % par le Conseil départemental (1,7 M€)
- à 50 % par la Région (550 000 €), l'Etat (500 000 €), l'Europe (500 000 €) et Fumel Vallée du Lot (150 000 €)

Trois ouvrages distincts ont ainsi été réalisés par le Département :

- **une écluse** automatique de 30 m de long et 5,20 m de large, équipée de vantaux de plus de 4 tonnes chacun avec une passerelle aval pour un accès direct aux bajoyers (parois latérales de l'écluse) ;
- **un ponton amont** pour permettre l'accostage des bateaux avant d'actionner les commandes de l'écluse ;
- **une estacade aval** avec les matériaux rocheux extraits de la rivière afin de faciliter les activités de pêche.

Une réalisation vertueuse

L'avis du Commissaire-enquêteur, fin 2019, avait conclu « que le bilan des différents critères de l'évaluation environnementale sur les travaux et leurs conséquences au niveau de l'écluse et du moulin s'avère nettement positif ». Tant la nature des travaux (la réfection de l'écluse est moins impactante sur le milieu aquatique qu'une création) que leur programmation (périodes les moins sensibles pour les frayères à brochet) ont minimisé l'impact environnemental.

Par ailleurs, outre le maintien d'une production d'énergie renouvelable grâce aux deux nouvelles turbines, ce projet sera également l'occasion de végétaliser la ripisylve de St Vite et ses abords avec la plantation de plus de 35 arbres.

Les travaux permettent par ailleurs de restaurer la continuité écologique dans la rivière, d'augmenter la capacité de production d'énergie verte (bleue), de détruire un important foyer de renouée du Japon (plante invasive) tout en ayant réalisé des pêches électriques pour sauver tous les poissons et mesuré en permanence les taux de matières en suspension (dispositifs spéciaux : jupes rouges). Pour minimiser l'impact sur le milieu aquatique les usiniers ont décidé de la construction d'une passe à poissons multi-espèces afin de faciliter leur « montaison ».

D'importantes retombées économiques attendues

Des retombées économiques importantes sont attendues. Si on se réfère aux chiffres du Département du Lot (46) qui dispose d'un tronçon de 75 km de long (de Luzech à St Cirq Lapopie) sur lequel 4 loueurs de bateaux sont aujourd'hui installés, cela représente plus de 4 millions d'euros/an de retombées économiques directes et indirectes.

Le développement du tourisme nautique est un véritable atout pour notre territoire. Élément constitutif du *slow-tourisme*, la navigation est très prisée notamment par les populations du nord de l'Europe qui disposent généralement d'un fort pouvoir d'achat.

De nouveaux projets d'hébergements touristiques et de restauration ainsi que de nouveaux aménagements (quais de Monsempron, Fumel...) sont déjà projetés. Les acteurs culturels aussi travaillent à la mise en valeur du patrimoine (château de Fumel, machine de Watt...) et au développement de l'offre culturelle.

Contact presse :
Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest